



Charente-Maritime

ASSEMBLEE GENERALE des parents d'élèves FCPE17



École • Collège • Lycée

PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Choisissez une **date** pour l'**Assemblée Générale**, le **décal entre la convocation et l'assemblée** doit être suffisant.

Il est en général compris **entre quinze jours et un mois**.

L'Assemblée Générale est à prévoir en dehors de la réunion de rentrée organisée par le Chef d'Établissement et si possible à une date distincte de celles des autres associations de parents de l'établissement.

Invitez le Chef d'Établissement à votre AG.

Lui donner les sujets sur lesquels vous souhaiteriez qu'il intervienne en limitant son intervention à vingt minutes.

Prévoyez 10 minutes pour les questions des parents.

DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS À PRÉVOIR :



- Bulletins d'adhésion,
- Document pour présenter les candidats à l'élection des parents d'élèves,
- Préparer une feuille de présence.

1. INTRODUCTION PAR LE PRÉSIDENT, (5 MN) :

- Remerciements aux participants,
 - Présentation de l'ordre du jour,
 - Signaler que les adhésions doivent être remises à la fin de l'AG.
- Intervention du chef d'établissement (environ 20 mn).
Le remercier une fois son intervention terminée.
Si celle-ci dure trop, n'hésitez pas à lui en faire part.
Vous pouvez aussi donner des informations complémentaires.
- Questions des parents (environ 10 mn)



2. RAPPORT D'ACTIVITÉ, PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

(30 mn maximum et 15 mn pour les questions) :

- Présentation des responsables du conseil local (Secrétaire, Trésorier, Président adjoint).
- Indiquer la signification du sigle FCPE et les valeurs défendues par la FCPE. (défense de l'École laïque, gratuite et Publique pour la réussite de tous les élèves).
- Présentation des actions et du travail de l'année écoulée (dans votre établissement scolaire, vos prises de position en CA).
- Vote du rapport d'activité.



3. RAPPORT FINANCIER, PRÉSENTÉ PAR LE TRÉSORIER :

- Le trésorier présente le rapport financier et il est soumis au vote à l'assemblée.



4. COMMENT REJOINDRE LA FCPE :

- Être seulement adhérent et participer aux réunions,
- Participer à un conseil de classe pour être le porte-parole des parents de la classe,
- Être membre des différentes instances : conseil d'école, conseil d'administration...

DES PARENTS D'ELEVES

5. ÉLECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU :

- **PRÉSIDENT** : animateur, interlocuteur du Chef d'Établissement.
- **TRÉSORIER** : mise à jour des comptes
- **SECRÉTAIRE** : communiquer les informations, les dates de réunions et faire un compte rendu des réunions, des CA à adresser aux adhérents.



Faire suivre les informations qui viennent de la FCPE 17 et nationale à tous les adhérents.



6. ETABLIR LA LISTE DES CANDIDATS POUR LES ÉLECTIONS :

- Remplir le document donné par le Chef d'Établissement.
- Constituer la liste des candidats au conseil d'école ou conseil d'administration : une liste peut être déposée avec 2 candidatures.

Plus elle sera complète, plus vous pourrez occuper de sièges.

ÉCOLE : 2 représentants de parents d'élèves pour chaque classe, soit 1 titulaire et 1 suppléant par classe.

COLLÈGE : 12 candidats pour les collèges de moins de 600 élèves sans SEGPA, soit 6 titulaires et 6 suppléants par classe.

14 candidats pour les collèges de plus de 600 élèves et collège avec SEGPA, soit 6 titulaires et 6 suppléants par classe.

LYCÉE : 10 candidats quel que soit le nombre d'élèves, soit 5 titulaires et 5 suppléants par classe.

- **Penser à une liste qui vous permettra d'obtenir le maximum de sièges.** Pour cela, il est judicieux d'avoir des parents issus des différents secteurs géographiques de l'établissement et de différents niveaux de classe.



**Pour être représentant FCPE,
une adhésion est obligatoire**

7. PRÉVOIR LA DATE DES PROCHAINES RÉUNIONS :

- Réunion pour accueillir les nouveaux adhérents et rédiger ensemble la profession de foi pour les élections sur laquelle vous notez les actions et les problèmes dans l'établissement.
- Réunion une fois les élections passées, pour déterminer les candidats aux différentes commissions.
- Réunion pour désigner les parents d'élèves aux conseils de classe.

COMMUNIQUER AVEC LA FCPE DEPARTEMENTALE :

- Remplir les documents de rentrée scolaire et les renvoyer au plus vite :
- Déclaration de Bureau, bulletin d'adhésion, fiche de versement...
- Ainsi vous recevrez les dernières informations de la FCPE 17.

**La Clé de la réussite de votre AG
Donnez envie !**

Parents, ensemble, changeons l'école




>NOS ACTIONS



La FCPE veille au bien-être de tous les enfants



La FCPE accompagne tous les parents



La FCPE organise la solidarité



La FCPE défend l'école publique et laïque

 facebook.com/fcpe.nationale
  @FCPE_nationale
  www.fcpe.asso.fr

Parents, ensemble, changeons l'école



OBJECTIF

Les parents font respecter les droits des élèves : temps de travail adapté, pause déjeuner de qualité, cadre de vie agréable, orientation choisie...



VOCATION

Les parents s'épaulent pour comprendre le fonctionnement de l'école, s'entraident pour les démarches liées à la scolarité, discutent en cas de situations compliquées...



MISSION

Les parents agissent pour la gratuité de l'éducation : bourses aux manuels scolaires, bourses aux fournitures, pédiBUS, garderies parentales...



PRINCIPE

Les parents se mobilisent au quotidien pour que l'école accueille tous les enfants sans discrimination, et ils les préparent à être des citoyens libres et éclairés.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Je souhaite rejoindre le réseau des parents de la FCPE

Contact local :

